



Session ordinaire du 3 avril 2018 2018  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of April 3<sup>rd</sup>, 2018  
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 05

Q :

- 1- S'inquiète de la circulation et du stationnement dans le secteur du chemin Padden. L'enquête sur le stationnement et la circulation dans le secteur.
- 2- Est-ce que le nombre d'espaces de stationnement est suffisant?
- 3- Est-ce que c'est sécuritaire de réduire l'entrée charretière de 6.5 m à 3.25 m?
- 4- Est-ce que la municipalité va faire respecter sa réglementation concernant le non accès au stationnement de la rue Padden?

R :

- 1- Une étude concernant la circulation et le stationnement est en cours.
- 2- La municipalité encourage les gens à stationner en face de l'église, à la CCN et la MRC.
- 3- Le service des incendies s'est penché sur la question et ça ne nuit pas aux interventions.
- 4- L'étude du stationnement devra adresser cette question.

Q :

- 1- Est-ce que le conseil demandera aux résidents touchés par les travaux de stabilisation du Ruisseau Chelsea de payer une large partie des coûts?
- 2- Concernant les travaux de stabilisation du secteur B de la voie ferrée, est-ce que le conseil envisage de ne pas effectuer les travaux?
- 3- La loi 122 autorise la municipalité de revoir sa méthode de consultation pour les changements de zonage. Est-ce que la municipalité va faire des modifications?

R :

- 1- En ce moment, le conseil a adopté la même position que le partage des coûts de Hollow Glen (barrage) mais le sujet est toujours à l'étude.
- 2- Nous avons demandé d'autres clarifications, le conseil va prendre une décision au moment opportun.
- 3- Le conseil ne va pas discuter du sujet, car le MAMOT n'a pas émis ses lignes directrices.

Q :

- 1- Quelles sont les prochaines étapes concernant les travaux de stabilisation dans le secteur sud de Chelsea?
- 2- Est-ce qu'il est possible de retirer les rails de Loretta Loop suite au glissement de terrain?

R :

- 1- De nouvelles études ont été demandées aux ingénieurs afin de prendre les décisions.
- 2- Lorsque les travaux reprendront, les rails et les dormants seront retirés.

Fin : 19 h 30